

Lisseuil

Lettre municipale d'informations

Mesdames, Messieurs,

C'est une tradition, chaque mairie, au moins une fois par an, informe la population de la commune des réalisations des 12 derniers mois et des projets que la municipalité envisage pour les 12 mois suivants.

➤ Voirie 2022 et 2023

Comme je vous l'avais indiqué l'an dernier, notre effort a porté en 2022 sur le village de de La Villeneuve. Plusieurs points, notamment « rue des Fougères », étaient très dégradés et une réfection générale de tous les abords des habitations devait être conduite. C'est l'entreprise AES, basée à Combronde, qui a été mandatée par la Communauté de Communes pour effectuer les travaux au début de l'été. Comme souvent, quelques ajouts ont dû se faire et le total hors taxe s'est élevé à 14 781 €. Malheureusement, et comme vous l'avez entendu dans les médias, les subventions sont à la baisse ! Pour cette opération, nous n'avons pas obtenu la dotation aux équipements des territoires ruraux 2022 versée par l'Etat, mais notre « compteur voirie » étant positif, grâce au transfert de charges que nous effectuons chaque année à la ComCom pour 9 493 €, la Communauté de Communes, qui met aussi « la main à la poche », a ainsi pu régler, sans souci, l'entreprise.

Pour l'année 2023, nous devrions nous lancer dans une opération beaucoup plus lourde, puisqu'il s'agit de l'aménagement de la place du bourg, entre l'église et la salle des fêtes, jusqu'à l'accès Sioule. C'est Manon POULET, la nouvelle conductrice de travaux qui a repris le dossier qui avait été déjà bien élaboré par Luc RODRIGUEZ, son prédécesseur. Bien sûr, le revêtement doit être entièrement refait, mais des aménagements, notamment avec quelques espaces verts avec fournitures, plantations d'arbustes, vivaces et graminées sont prévus. Deux petits murets seront montés près de la salle des fêtes avec création d'une place de stationnement handicapés. Je veux vous rassurer, l'espace pour garer des voitures restera dominant et l'accès aux maisons, à l'église et à la salle des fêtes restent pratiquement identique à l'actuel.

Le coût estimatif est de 66 280 €. Deux subventions ont été demandées. La dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), versée à hauteur de 30% par l'Etat pour les « aménagements de bourg » et le fond d'intervention communal (FIC) versé par le Département.

Le Directeur Général des Services de la ComCom, au vu de notre compte voirie -qui est d'environ 9 000 € par an- juge l'opération parfaitement finançable si nous obtenons cette subvention DSIL. Dans le cas inverse, rien ne se fera, c'est évident !

Le fonds de concours de la commune pourrait être payé à la ComCom sur 2023 et 2024. Je vous rappelle que nous travaillons toujours sur le hors taxe. La TVA est payée par la ComCom qui la récupère par la suite. Attendons de voir si nous obtiendrons, au printemps prochain, des subventions pour concrétiser ou non ce projet.

➤ Eclairage communal

Je ne vais pas vous surprendre en vous annonçant que nous devrions procéder à l'extinction des lampes communales plusieurs heures la nuit. En effet, c'est ce qu'ont déjà fait, même avant les augmentations prévues du prix de l'électricité, plus de 250 communes sur un peu plus de 450 dans notre département.

Pour ce faire, il faut :

- Une délibération du Conseil Municipal
- Un arrêté du maire
- L'information de toute la population.

J'ai eu plusieurs fois au téléphone, le responsable du syndicat, appelé antérieurement SIEG, dénommé actuellement « Territoires d'Énergie » : M. GATY.

J'ai très vite compris que l'opération serait impossible sur notre commune cet hiver. Concrètement, il y a onze points de commande sur l'ensemble de la commune. Ces onze points doivent être équipés d'horloges astronomiques pour pouvoir programmer la coupure nocturne. Actuellement, seules des cellules photosensibles permettent d'allumer ou d'éteindre en fonction de la luminosité. Le coût approximatif d'installation serait d'environ 11 000 €. Le syndicat prendrait à sa charge 50%. Notre commune devrait donc supporter un peu plus de 5 500 € de travaux en 2023. Travaux qui pourraient s'effectuer fin du printemps ou l'été prochain. La mise en service de l'extinction nocturne ne pourrait donc intervenir que pour l'hiver 2023-2024.

Le 17 octobre, le Conseil Municipal a donné un avis favorable pour que l'étude soit menée. Le créneau d'extinction n'est pas encore à l'ordre du jour !

J'ai évoqué avec M. GATY la possibilité de passer toutes les lampes en LED. Le coût est de 31 000€ environ, soit 15 500€ pour la commune, avec possibilité de le faire en 2 ans. Ne mettons pas « la charrue avant les bœufs », nous n'en avons pas les moyens financiers. De toute façon, il faut déjà installer ces horloges astronomiques avant de changer le type d'éclairage.

➤ Personnel communal

Depuis le 1^{er} octobre, Dominique JOUVE qui effectuait 8 heures par semaine de prestations sur la commune est partie en retraite. Un pot de départ a été organisé à la mairie et nous lui avons offert un très joli bouquet de fleurs avec deux repas gastronomiques qu'elle pourra déguster avec son mari au Castel à Saint-Gervais d'Auvergne.

Pendant trois mois c'est Karine ALLEC-FOGLIENI qui s'est occupée de l'entretien des locaux et, à partir du 1^{er} janvier, Irène BELIN a rejoint notre petite équipe et se concentrera surtout sur la partie ménage de tous les locaux communaux, hors maisons louées, bien entendu. Elle effectue 4 heures hebdomadaires, ce qui va réduire nos dépenses de personnel en 2023.

Pour toute la partie espaces verts et travaux divers, nous poursuivons notre partenariat avec Saint-Rémy-de-Blot. Ce sera toujours Julien DESCLAVIERES qui sera en charge de cette mission en 2023 à raison de 4h. hebdomadaires.

Le remplacement comme secrétaire de mairie, de Sarah SELIMI, en congé parental, effectué par Nathalie FISCHER prendra fin mi-mars.

➤ Associations, colis, arbre de Noël

- Les Combadous

Du changement à l'association « Les Amis de Combadous ». Après de nombreuses décennies, les deux « locomotives », Andrée CAVÉ, la Présidente, Huguette GUYONNET, la trésorière de l'association, ont décidé de « passer la main ». Je veux, dans ce courrier, faire un hommage appuyé à ces deux femmes qui, à de nombreuses reprises, chaque année, ont organisé des activités les plus diversifiées que l'on peut imaginer : repas, ateliers de couture, jeux entre adhérents, loto, vente de produits faits main dans les marchés de Noël et lors du Pèlerinage à Lisseuil etc... etc... Le tout pour récolter des fonds qui allaient, entre autres, alléger financièrement les très nombreux voyages organisés en France, mais aussi en Europe. Cet esprit de convivialité a été croissant au fil des années et ce club est devenu un des plus attractifs de notre secteur. Je n'oublie pas non plus de mentionner tous ceux, et ils sont nombreux, qui ont aidé et participé à cette aventure. Merci à eux aussi !

Lors de leur Assemblée Générale du 26 novembre, la municipalité a souhaité leur rendre hommage et a offert un très joli bouquet de fleurs -bien mérité- à Andrée CAVÉ et à Huguette GUYONNET.

Depuis l'an dernier, elles ont souhaité passer la main. Une nouvelle équipe a été formée autour de Rolande CLUZEL avec des collaborateurs dont je ne doute pas de la compétence et de l'efficacité. Je veux souhaiter « bonne chance » à tous ceux qui ont pris ou qui vont prendre des responsabilités pour que le club « Les Amis de Combadous » non seulement perdure mais continue à se développer. J'encourage les habitants de Lisseuil, non encore adhérents, à le devenir.

J'ai pris connaissance du programme 2023. Il est très intéressant et permettra, à une époque où le repli sur soi est trop souvent la règle, de retrouver des moments festifs dont on a tous besoin.

Tous nos vœux à l'association « Les Amis de Combadous » !

- Anima Sioule – Arbre de Noël

Anima Sioule a organisé à Lisseuil un grand moment de convivialité, avec repas partagé, le 14 juillet, jour de notre Fête Nationale.

Le 11 décembre, le père-Noël est venu retrouver les enfants de moins de 12 ans à la Passerelle au Pont de Menat. Ce fut une après-midi festive avec un excellent goûter.

- Colis de Noël

Pour la fin de l'année 2022, nous avons à nouveau demandé à l'huilerie de Blot l'Eglise, de nous confectionner des colis contenant du « sucré » et du « salé ».

Quinze personnes individuelles (ayant au moins soixante-cinq ans au 31 décembre 2022) ont reçu leur colis avant Noël. Dix couples étaient éligibles : ils ont reçu un unique colis, mais plus étoffé naturellement, que pour les personnes seules.

- Voyage scolaire

La commune de Lisseuil a sept élèves qui vont participer à un séjour au bord de la mer au printemps prochain. Comme les autres communes du regroupement pédagogique intercommunal, nous participons financièrement à la réalisation prévue, à raison de 92 € par enfant.

Bon séjour à eux et aux accompagnateurs !

➤ **Nouveaux habitants**

Avec plaisir, nous avons accueilli en 2022 de nouveaux habitants sur notre commune, notamment aux Veillards, à la Villatte. D'autres vont suivre en 2023 : dans le bourg, à Gercueil (deux, voire trois familles). A l'heure où j'écris, quasiment toutes les maisons sont occupées et des certificats d'urbanisme en cours d'instruction.

Je souhaite en votre nom, la bienvenue et une bonne adaptation à ces nouveaux habitants.

➤ **Etat-Civil**

- Baptême républicain : Arthur CAVAUD, fils de Julien CAVAUD et Céline BOILEAU
- PACS : Julie AURARD et Jérémie REDONDO

Ces derniers mois d'hiver ont été assombris par le décès à Lisseuil, de Madame Ginette FREDY, née CHADENAT, le 09 décembre 2022 et de Monsieur Bernard PASSAVY, le 02 janvier 2023. Nos pensées attristées vont aux familles.

➤ **Conseil Communautaire**

Comme je vous l'ai annoncé l'an dernier, je ne séjourne plus en Auvergne, durablement, de la mi-novembre jusqu'au printemps. Je continue à venir de Lyon, une fois par semaine, à la mairie, en plus des entretiens téléphoniques que j'ai avec la secrétaire, les élus et les différents services. J'ai démissionné comme titulaire de ma présence aux Conseils Communautaires (dix ou onze fois par an) qui se tiennent en soirée ; C'est André BROMONT (1^{er} adjoint) qui me remplace comme titulaire et je l'en remercie. Il aura comme suppléant Patrick MANSARD (2eme adjoint).

➤ **Vœux**

Après cette année encore difficile, après deux ans de COVID, une nouvelle situation géopolitique s'est installée dans le monde depuis février dernier. Nous sommes impactés dans notre vie quotidienne, notamment avec le renchérissement de ce que nous consommons. Je formule le vœu que 2023 soit plus apaisant !

Je vous souhaite une année heureuse au niveau personnel et une bonne santé ; ce qui demeure, malgré les aléas de la vie, un des facteurs essentiels.

Bien à vous,

Le Maire,
Martial GENDRE